

SENSIBILITÉ DU SYSTÈME



«Le rapport signal/bruit permet de définir la sensibilité du système. La limite de quantification (correspondant à un rapport signal/bruit de 10) est inférieure ou égale au seuil de déclaration.»

- [Qu'est-ce que cela signifie ?](#)
- [L'exigence de sensibilité du système s'applique-t-elle à la fois aux essais et aux dosages?](#)
- [Comment est calculé le rapport S/N?](#)